

COMPTE RENDU CGT DE LA RÉUNION DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE (FS) DU 3 AVRIL 2023

Les représentants du personnel lisent une liminaire commune intersyndicale. Il y est notamment question du refus de la réforme des retraites, de la dégradation continue des conditions de travail des agents (notamment avec le NRP), du sabotage de nos missions, des difficultés particulières de certains services du département et de l'immobilisme de la direction locale sur ces sujets malgré les nombreuses alertes des Organisations Syndicales (OS) dans les instances et des agents du département dans de nombreuses fiches de signalement collectives. L'intersyndicale exige une amélioration des conditions de travail et cela urgemment.

La réponse du président se veut apaisante et tout en novlangue évoque l'importance du dialogue avec les OS (sic), la conscience de la direction locale des difficultés dans certains services et son action pour trouver traiter ces sujets.

1. Désignation d'un secrétaire adjoint provisoire

Le secrétaire de FO est seul candidat pour le poste de secrétaire provisoire de la FS (en attendant le règlement intérieur qui n'arriverait pas avant juin 2023). Les OS votent pour.

2. Présentation du nouvel Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)

M. Jean-Claude PERISSET est affecté au 1er mars 2023 pour tout le Grand-Est (il gère donc 20 Comités Sociaux d'Administration – CSA et 20 Formations Spécialisées – FS). Il est disponible pour répondre aux questions de prévention mais ne pourra assister à toutes les réunions de notre FS local. Il s'engage à prendre connaissance des Procès-verbaux et autres documents de l'instance CHSCT liés à la DRFiP67. Il effectuera comme il se doit des visites et contrôle de sites et enverra son rapport à l'administration et aux membres de la FS. Le règlement intérieur ne serait (hélas) pas disponible avant juin 2023. Le budget de la FS ne permettra pas le financement des Équipements de Protection Individuels (EPI) ou des maintenances réglementaires.

3. Présentation de la note d'orientations ministérielles Santé, sécurité et conditions de travail 2023

Cette note de 12 pages expose les orientations du ministère dans le domaine de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans le cadre des nouvelles instances mises en place en 2023 (Comité Social d'Administration et Formation Spécialisée). Les acteurs de préventions restent les mêmes : Médecin de Prévention (MP), ISST et Assistants de Service Social (ASS). Plusieurs orientations sont reconduites : la poursuite des formations et la prévention des risques (dont ceux liés aux projets de réorganisation), la maîtrise du risque amiante...

Quelques nouveautés :

- un règlement intérieur unique pour les deux instances (CSA et FS) ;
- une répartition des crédits de fonctionnement en 3 parties : une enveloppe locale DRFiP67 de 125 607 €, une enveloppe régionale mutualisée (périmètre Grand Est, 23 000 €) et une enveloppe nationale dédiée à de grands projets (notre direction pourra déposer des projets locaux qui seront étudiés par la Formation Spécialisée ministérielle) ;
- la création d'un animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) apportant son appui aux directions locales ;
- la prévention des risques liés aux projets de réorganisation ;
- le développement d'une « approche organisationnelle du télétravail » ;
- la prévention des risques de désinsertion professionnelle des agents et l'accompagnement du retour à l'emploi des agents en raison de leur état de santé ;
- l'accompagnement des impacts du changement climatique et la sobriété énergétique.

Sur l'organisation du télétravail (TT) : le président n'a pas encore d'information précise mais chaque service devrait organiser une réunion de service sur l'expression des agents sur le TT.

4. Point budgétaire :

a) volet Formation :

Les formations suivantes ont été approuvées par les représentants du personnel : formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et recyclage, accueil d'un public agressif, exercices d'évacuation (8 sessions), formation gestes et posture au travail (sur écran), gestion du stress, manipulation des extincteurs (8 sessions sur 1 heure), asservité (affirmation de soi).

Réponses aux questions :

CGT : Combien de secouristes sont à former sur les différents sites ? les SST sont-ils assez nombreux sur chaque site (au vu du TT notamment) ? Réponse : des formations sont désormais proposés sur site.

La formation vélo par le CADR 67 peut être prévue en 2023. Concernant l'opération vélo (marquage et réparation voir CVT) : elle sera reconduite en 2023, concernant le marquage des vélos, celui-ci ne sera peut-être plus pris en charge à voir ...

Solidaires demande la MAJ de l'affichage « premiers secours » et s'informe sur la formation SST « santé mentale ». Selon l'ISST, le Service Général (SG) étudie le sérieux des formateurs possibles (cf dérive sectaire).

b) volet Travaux / Réalisation

80 000 € de dépenses sont déjà proposées sur le budget. La CFDT demande quelles seront les priorités dans les dépenses ? Il faudra se mettre d'accord selon la direction.

Accord unanime des OS sur le financement de :

- 15 escabeaux sécurisés (7 500 €)
- gilets floqués « guide » et « serre-file »
- 50 sièges ergonomiques standard avec soutien lombaire (pour 26 279,35 €)
- stores (13 000 €) : mais ce sera l'enveloppe maximale sur l'année 2023 sauf décision ultérieure de la FS.

Discussion et report du vote sur l'achat de :

- plans d'évacuation à refaire sur certains sites : la CGT est opposé au financement par la FS, car il s'agit d'une dépense relevant du budget de la direction locale. L'ISST confirme et précise que cela devrait donner lieu à un contrat d'entretien. FO propose le cofinancement (direction et FS).

- 100 multiprises sécurisées (3 000 €) : idem pour la CGT : cette dépense de fonctionnement relève du budget directionnel.

Mais les OS seraient d'accord exceptionnellement pour le cofinancement de ces plans d'évacuation à condition qu'ils ne soient pas prévus dans les contrats de marchés actuels. Plusieurs OS rappellent le danger du branchement de multiprises l'une sur l'autre du fait du manque de prises murales. Solidaires propose de voir quels sont les besoins.

5. Aménagement des postes de travail :

a) devis en cours

La CGT intervient pour rappeler que plusieurs agents attendent depuis plusieurs mois des sièges adaptés à leur pathologie pourtant prescrit par le Médecin de Prévention (MP).

b) adoption du principe de prise en charge

Toute dépense préconisée par le MP sera validée par le budget de la FS. Les OS insistent sur la rapidité.

6. Point sur les Accidents de service des 4 derniers mois

11 accidents de service ont été constatés depuis décembre 2022 : 6 accidents de trajet (dont 3 en vélo, 1 en voiture et 1 chute à pied dû au verglas et 1 chute à pied suite obstacle...) ainsi que 5 accidents au travail (1 chute dans l'escalier intérieur au lieu de travail, 2 chutes en hauteur ?, une chute en télétravail). Sur ces 11 accidents, 10 ont provoqué la chute de l'agent.

La CGT demande des précisions sur les fiches d'analyse des accidents transmises hélas souvent incomplètes (pas de description des faits ou manque de l'information d'arrêt de travail éventuel) donc pas possible de discuter de la prévention possible des accidents. Elle demande également que les trousse de secours soient localisées dans un endroit accessible.

Solidaires évoque le manque d'info de la chaîne de secours effectué sur les fiches d'accidents de service.

7. Point sur les fiches de signalement

7 fiches supplémentaires depuis décembre dernier suite à :

- 1 cas d'insultes par mail
- 4 comportements verbaux agressifs à l'accueil physique
- 2 cas de conflits entre collègues

La direction a contacté les agents concernés et envoyé un courrier de mise en garde aux usagers agressifs. La MP est informée dès réception de la fiche de signalement par le responsable à la direction ; La MP dément, elle n'a pas été destinataire de ces fiches. Solidaires demande que les membres de la FS (et non pas seulement les boîtes aux lettres syndicales) soient informés de l'existence de toute fiche de signalement (individuelle ou collective).

FO transmet la demande de la présence d'un vigile pour le CFP de Haguenau pour la campagne de déclaration. Réponse : il existe déjà un distributeur de tickets (GFA) dans le hall, il faudra voir lors de la campagne d'impôt sur le revenu.

Le président s'engage à rappeler les règles de fonctionnement aux ordonnateurs des hôpitaux agressifs avec les agents de la T. hospitalière de Bischwiller.

Les OS demandent que soient étudiés les 2 récentes fiches collectives de signalements d'agents de service (SGC Erstein et SIE Haguenau). La direction doit d'abord étudier les deux fiches et prendre contact avec les chefs de service concernés.

Fiche de signalement collective du SGC d'Erstein : les OS évoquent toutes la souffrance des agents du service. La direction refuse de la prendre en compte à cause de son anonymat.

La CGT précise que les problèmes de fonctionnement du service sont bien antérieurs à la fiche de signalement. Le fait que la fiche ne soit pas signée est un constat de la peur de représailles.

La MP confirme que beaucoup d'agents demandent à la voir en dehors des heures de travail pour une situation de souffrance au travail lié au management (au moins 20 cas), ce qui confirme les craintes qui ont entraîné le caractère anonymisé de la fiche de signalement.

La CGT évoque le refus d'aménagement de poste préconisé par la MP par le chef du SGC d'Erstein. FO abonde en ce sens.

Fiche de signalement collective du SIE de Haguenau : la direction prévoit une visite de service prochainement. L'étude de la fiche réceptionnée vendredi dernier demandera du temps.

Pour Solidaires, la situation a déjà été évoquée à plusieurs reprises : problème d'effectifs, de charge de travail, des maladresses managériales et du mal-être au travail. Une fiche individuelle a également été faite avec arrêt de travail du fait de la pression et de conditions de travail exécrables. Des réponses sont attendues il en va de la responsabilité de la direction.

Pour la CGT : il est urgent d'intervenir rapidement lors de problèmes de service. Ces problèmes sont aussi la conséquence du NRP avec l'accroissement de la taille des services (SIE Haguenau mais aussi SGC d'Erstein). Les OS et les agents ont prévenu la direction de ces conséquences mais celle-ci n'en a pas tenu compte. La direction reconnaît cela. Une visite de service est aussi prévu pour le SIE de Haguenau mais pas encore de date.

Pour la direction : tous les services ne sont pas en souffrance. Beaucoup de nouveaux agents ont intégré le SIE de Haguenau, les vacances d'emplois et les arrêts de travail ainsi que les incertitudes sur les missions transférées à l'antenne de Forbach seraient aussi responsables. La direction aurait demandé au chef de service d'appliquer avec une certaine souplesse les missions/objectifs à remplir.

8. Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

11 inscriptions au registre SST depuis décembre dernier. La plupart des cas ont été traités.

Solidaires évoque des cas apparaissant comme non réglés dans le registre SST des années antérieures (problème d'éclairage). Ces cas ont été traités, la direction s'engage à mettre le tableau à jour et à harmoniser les appellations. La CGT évoque la responsabilité du déneigement du parking d'un site : il s'agit de la responsabilité du gestionnaire de site qui demande en général ensuite à un agent du service de s'en occuper.

9. Calendrier prévisionnel des visites de services (M. ISEL)

Les visites des sites suivant ont été proposés : Molsheim et la Direction

10. Point sur les travaux

Direction : le bloc sanitaire/douche proche du local courrier est en cours de rénovation (pas de date connue pour la fin des travaux).

CFP 35 Vosges : le financement de la réfection de la toiture a été accordé à la préfecture pour 2023.

CFP Neudorf : devis en cours pour la réfection des blocs sanitaires du 1^{er} et 2^d étage côté entrée contrôle fiscal (l'escalier pourrait être fermé sur une courte période). Pose d'un nouveau revêtement du sol au 1^{er} étage.

CFP Haguenau Clabaud : une étude engagée pour installer un ascenseur sur le site (accessibilité PMR). Pas encore le résultat de l'étude en cours pour son emplacement (mais le budget a été accordé par la centrale).

CFP Sélestat : la rénovation de l'espace repas du sous-sol est achevé + étude pour installer un ascenseur extérieur.

CFP Molsheim : des travaux électriques effectués. Reste problème éclairage du parking et des circulations + ascenseur toujours en panne mais la réparation est en cours. Inconfort thermique et courants d'air dans la zone accueil du RDC : un devis a été signé pour régler le sas en mode éclose (fermeture). Un second bureau sera disponible pour les agents de l'antenne du SIP (avec une porte entre les deux bureaux).

CFP Erstein : changement des fenêtres et création d'un bloc sanitaire au 1^{er} étage par le propriétaire prévu en 2023.

T. des HUS : travaux de "relamping" complémentaires prochainement (travaux de changement des lampes)

CFP Sarre-Union : Un nouvel espace repas a été créé dans l'ancien bureau du responsable du SGC. Des travaux de rénovation des sanitaires ont été réalisés en partenariat avec le bailleur mais reste un sinistre eau dans les plafonds

11. Point d'étape sur la campagne « Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels » (DUERP)

Les chefs de service animent une réunion DUERP au sein de leur service et font un compte-rendu à l'Assistant de Prévention (AP) pour le 14 avril 2023. Une synthèse sera faite par la direction en mai et un bilan des mesures de prévention possibles disponible en juin.

12. Questions diverses et réponses (les principales)

Solidaires : pas encore de détail sur les mesures de protection des vérificateurs et agents nomades (cf message de M. ATTAL).

La CGT demande un récapitulatif des sites avec amiante et que les plans amiante de ces sites soient présentés aux représentants syndicaux en FS (il s'agit d'une orientation ministérielle pour 2023). Elle rappelle le mauvais état de la verrière du RDC de la Trésorerie des HUS : la direction n'a toujours pas de réponse du propriétaire mais va le relancer.

FO évoque le départ à la retraite de 2 adjoints du SGC de Sélestat et l'utilité de leur remplacement. La CGT confirme : le manque d'encadrement direct peut entraîner des difficultés de fonctionnement du service.

FO évoque le problème d'isolation et de froid au 3^{ème} étage de la Trésorerie de Bischwiller.

Vos représentants CGT lors de cette Formation Spécialisée :

Sylvie LANGENBACHER / Stefan BOGEN / Gilles STREICHER

N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :

cgt.dr67@dgifp.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67

06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52

<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.dr67@dgifp.finances.gouv.fr